

Compte-rendu INTERNE de la réunion des 9 organisations de retraité·e·s du lundi 12 décembre 2022 de 9 h 30 à 12 h 30

Toutes les organisations sont présentes. Pour l'UNIRS, Gérard Gourguechon et Patrice Perret. C'est Marylène Cahouet de la FSU, organisation invitante, qui anime.

Ordre du jour : point sur l'actualité, le projet de communiqué commun et les initiatives de janvier dont une conférence de presse, l'action avec les jeunes et la rencontre le 14 décembre dans les locaux de la CGC, la note ASH, le HCFEA du 15 et son programme de travail, approbation du 4 pages pouvoir d'achat, questions diverses.

Actualités

La FSU évoque les épidémies (grippe, bronchiolite et Covid) qui confirment le mauvais état du système de santé en France. Les réformes régressives continuent, le chômage, l'immigration avec le tri selon les métiers en tension, le logement et la répression des mal-logés, les retraites et les alertes sur un déficit abyssal, ...

Les confédérations ont été reçues, et FSU et Solidaires le seront ce lundi matin. Le front syndical tient et se réunit dès le 15 au soir après les annonces d'E. Borne. Le 49.3 est très probable.

Les peurs, les angoisses sont alimentées par des menaces de coupures de courant. La dépendance énergétique de la France saute aux yeux, après la dépendance sanitaire patente lors du plus fort de la crise Covid. Nous voyons désormais les conséquences des délocalisations. Les augmentations supérieures à l'inflation, de l'énergie, des denrées alimentaires, des soins, des complémentaires santé sont annoncées ; ce sont celles qui pèsent fortement sur le budget des personnes retraitées.

La revalorisation de 0,4 % des pensions est bien insuffisante.

L'action pour les retraites sera annoncée le 15 et les retraité·e·s y seront, mais cela est complémentaire d'une mobilisation des retraité·e·s sur leurs propres revendications, comme lors de la bagarre contre la retraite à points.

La FGR-FP signale que 20 000 nouveaux retraité·e·s n'ont pas touché leur pension et la CNAV met en avant les mêmes causes qu'elle a listées dans la réponse qu'elle nous avait envoyée.

Le 9^e 49.3 a voté les dépenses de l'État après 20 minutes de « discussion ». Il n'y a eu aucun débat sur ces éléments fondamentaux, et les politiques « n'impriment plus » dans une période où nombre d'entre eux passent au tribunal. La faillite des politiques va peser. Tout ceci crée un climat délétère et le RN va en profiter.

Le naufrage industriel continue : l'impossibilité de fournir de l'énergie montre les conséquences de l'application des directives européennes.

Nous devons donner des perspectives à la population, notamment sur les retraites. Les délires s'amplifient (100 milliards de déficit). Un discours politique va déconstruire les mobilisations ayant soi-disant l'objectif de défendre les « avantages des régimes spéciaux ». La propagande du gouvernement sera axée sur l'idée que c'est lui qui porte l'intérêt général.

La question est la redistribution des richesses dans le pays, notamment pour les retraites. Le mouvement syndical a une responsabilité énorme.

La CGT pense que le syndicalisme et nos luttes ont fait avancer des choses : le pouvoir d'achat, c'est l'augmentation des salaires et des pensions, ce que nous avons porté et ce qui a permis des améliorations ; la LFSS manque de moyens mais ne porte pas les mêmes reculs que les années précédentes, ce qui est un acquis de nos combats ; mais le mouvement ne se généralise pas car les salarié·e·s n'y sont pas prêts et que la division syndicale freine.

Le gouvernement nous provoque sur les retraites, ce qui exige une forte réaction de notre part et des confédérations. L'unité de toutes les organisations est une excellente chose, elle prépare une action en janvier, mais le risque est d'en rester là, en oubliant l'augmentation des salaires et pensions, l'amélioration des services de santé et des services publics.

La mobilisation des retraité·e·s n'est pas acquise. L'augmentation des salaires permet de pérenniser les pensions, la santé et les services publics.

On ne peut pas prendre de décisions aujourd'hui sans connaître les annonces de Borne et les décisions des syndicats. Nous devons nous revoir dès le début janvier pour caler une action des retraité·e·s. Le communiqué est important, il confirme la nécessité d'agir sur notre triptyque.

FO partage la présentation de la FSU. La LFSS n'est pas si meilleure que ça, elle accorde un ON-DAM inférieur à celui de l'année dernière, les économies continuent et le gouvernement s'en fout : tant pis pour les pauvres, les riches auront toujours les moyens de se soigner correctement.

E. Borne va faire ses annonces, en tablant sur la période des fêtes pour faire passer ses décisions avec le 49.3. La riposte sera probablement une grande journée de mobilisation, avec les retraité·e·s qui n'ont pas intérêt à se mettre à part car ce serait se planter. Chaque organisation doit voir avec sa confédération comment les retraité·e·s peuvent s'intégrer avec leur banderole commune dans les manifestations interpro.

Au sujet des complémentaires, nous ne voulons pas nous faire piquer notre pognon, nous sommes tous d'accord contre la mainmise de l'État sur les cotisations du privé.

Nous risquons en effet un tir à un coup dans lequel nous rencontrerons des difficultés à nous faire entendre. Nous devons au moins tenir une conférence de presse avant la journée interpro.

Solidaires revient sur la souveraineté énergétique, après celle du sanitaire, de l'alimentaire... ce qui devrait nécessiter des relocalisations certes, mais ce n'est pas suffisant ; il faut aussi que la population ait une certaine maîtrise dans ces domaines qui ne

doivent pas dépendre des décisions unilatérales de grands groupes privés. La liberté du commerce, la circulation des capitaux se sont imposées. Tout ceci doit plus ou moins être remis en cause ou, tout au moins, régulé. L'indépendance énergétique comme sanitaire, ça signifie que les populations ne peuvent pas être prises en otage par les spéculateurs ou l'avidité des marchés financiers.

Nous savons que toutes nos organisations seront engagées dans une action interpro contre la réforme des retraites. Il nous faut voir comment les 9 peuvent être le plus efficaces dans cette mobilisation avec les actifs. En tant que personnes déjà retraitées et ayant déjà vécu les précédentes réformes, nous pouvons rappeler que, depuis le départ, les gouvernements nous disent qu'ils veulent sauver le système de retraite, sauver la Sécu, alors, qu'en fait, ils cassent tout. Le vrai résultat, c'est le pouvoir d'achat qui a chuté et qui continuera de chuter sans que de nouvelles « réformes » viennent accélérer les baisses. L'objectif est d'appauvrir les retraité·e·s, ces « inutiles de la société ». La part des retraites dans le PIB est fixée, quel que soit le nombre de personnes retraitées. Les 9 peuvent annoncer leur participation aux actions interpro et préparer une journée des retraité·e·s qui s'intercalera dans d'autres actions professionnelles. C'est bien un autre partage des richesses qui est en jeu.

Ensemble & solidaires partage tout ce qui a été dit et ajoute que les services publics de proximité, notamment ceux des transports, sont en « galère ». L'action interpro s'impose et nous ne sommes pas favorables à une action spécifique des retraité·e·s, mais une conférence de presse s'impose.

La CFE-CGC est pessimiste. Que pensent les retraité·e·s de nos institutions ? Le 49.3, la transformation du CESE, le budget 2023 qui intègre d'autres budgets non discutés, ... Les retraité·e·s subissent la communication anxiogène et ne semblent pas prêts à aller dans la rue. Un communiqué sur le pouvoir de vivre, la santé est nécessaire, tout en s'associant aux actions pour le système de retraite, ce que nous pouvons affirmer dans une conférence de presse.

La FSU repart du constat de la CGT et ajoute que notre action vers les élu·e·s n'a pas fonctionné. Dans la période récente, nous n'avons pas pu rendre visibles nos revendications, pas pu activer nos militants. Le 6 décembre, des militant·e·s attendaient quelque chose. Nous devons fixer une perspective. Nous avons des exigences : la réaction au faible 0,8 % de revalorisation programmée pour

le 1^{er} janvier 2023 après les 4 % du 1^{er} juillet 2022, aux augmentations des prix, au coût des mutuelles, aux défaillances des services d'aide à l'autonomie, aux reculs de la santé et des services publics ... et participer aux actions retraites car une réforme a toujours des conséquences négatives pour les retraité·e·s. Le projet de communiqué contient bien tout cela. Nous devons réaffirmer nos exigences « de retraité·e·s » et affirmer que la bataille contre la réforme des retraites, nous en serons.

La CFTC cite les media qui insistent sur les petites entreprises et les petits commerces qui arrêtent à cause du coût de l'énergie. Nous devons affirmer notre volonté de manifester avec les actifs, y compris sur la défense de l'Agirc-Arrco. Le 14 janvier va connaître des grosses mobilisations. La banderole unitaire des 9 dans la manif interpro est une bonne idée.

La FSU insiste sur l'annonce de la faible revalorisation qui va arriver pour le 1^{er} janvier et qui ne peut pas rester sans réponse. Les équipes ne comprendraient pas que nous ne réagissions pas à une forte augmentation des prix et à un tassement des retraites. Conférences de presse partout ? Opérations coups de poing spectaculaires (paniers vides, casseroles, baguette de pain, colis de Noël, carte pétition à déposer, ...). Un cortège retraité·e·s dans une manif interpro ne fonctionne jamais.

La CGT note des stratégies différentes : seulement s'intégrer dans la bataille interpro contre la réforme des retraites, ou maintenir en plus une action pour nos problèmes de retraité·e·s (pouvoir d'achat, santé, services publics, etc.). Un communiqué des 9, modifié, doit sortir aujourd'hui (il sera dépassé dans deux jours). Une réunion début janvier pourra décider d'un tract qui s'inscrira dans l'action interpro.

La FGR-FP signale que nous ne sommes pas une force importante ; faire reculer Macron sur les retraites sera difficile. Parier sur des mobilisations de masse, fortes et longues, ne dispense pas de se battre sur les pensions, la santé, ... Il n'y a pas eu de mobilisation interpro sur la santé, ou seulement des actions de secteurs (effectifs dans la santé, maternité, ...), le plus souvent à l'initiative de collectifs et d'associations. Idem pour les services publics de proximité. Nous ne devons pas tout centrer sur les retraites. Le communiqué doit contenir des revendications concrètes et chiffrées.

FO partage la demande de la CGT de trouver le dénominateur commun aux 9 organisations. Une action spécifique des retraité·e·s doit être discutée, dans le cadre d'un mois de janvier centré sur les retraites. Le communiqué convient, à condition de retirer l'évocation d'une action retraité·e·s fin janvier. Début janvier, notre conférence de presse fera le lien entre toutes nos revendications et annoncera une action des retraité·e·s qui pourrait, selon l'actualité, annoncer notre action spécifique.

La CGT propose qu'un tour de table permette de donner un avis sur le principe de l'envoi d'un communiqué aujourd'hui, puis de déterminer le contenu, puis qu'une réunion se tienne en début d'année pour caler une expression des 9 qui prolongera les annonces des confédérations le 15.

Tour de table

- **La CFE-CGC** est d'accord pour un communiqué, une mobilisation en 2023 mais pas tout de suite en janvier, une réunion début janvier, une pause photo avec la banderole unitaire des retraité·e·s avant que chacun·e rejoigne son cortège
- **Ensemble & solidaires** est d'accord pour des mobilisations en janvier, le communiqué, la réunion début janvier, la conférence de presse partout pour répondre aux attentes dans les départements.
- **LSR** partage l'avis de la CGT pour insister sur début 2023. Elle ajoute un mot sur la bataille sur les retraites dans laquelle nous serons.
- **Solidaires** approuve l'envoi d'un communiqué ce soir qui annonce une conf de presse nationale début janvier, et des conférences de presse dans les départements avec un recensement de ce que font les départements, une réunion en début janvier annonçant nos actions. Elle précise que les confédérations ont mis une option sur la date du 12 janvier pour la journée d'actions.
- **La FGR-FP** est d'accord pour le communiqué, la conférence de presse qui fait le lien avec la réforme et nos revendications (inscription naturelle de fait dans l'action retraite).
- **FO** est d'accord pour le communiqué et propose un amendement « nous resterons mobilisés dès le début 2023 pour ... (liste des revendications) ».
- **La CFTC** est d'accord pour le communiqué, la conférence de presse, la réunion début janvier suivie de la conférence de presse.
- **La FSU** est d'accord pour le communiqué en insistant sur le déclassement social des retraité·e·s et les actions y compris dans les départements.

Décisions :

- Le communiqué de presse proposé par la CGT est adopté avec les amendements intégrés (voir le texte définitif joint).
- Une réunion des 9 organisations se tiendra le mercredi 4 janvier à 9 h 30 au local de la FGR-FP et décidera des modalités des actions dès le début de 2023. Il s'agit de conjuguer nos revendications dans la période : augmenter les pensions, donner les moyens à la Sécurité sociale, disposer de

Le 4 pages pouvoir d'achat

Solidaires a ajouté un chapeau et actualisé le 4 pages pouvoir d'achat, destiné à fournir un outil aux équipes.

Il a été pris exemple de situations différentes, privé et fonctionnaire

Action avec les jeunes

Une rencontre est prévue le 14 décembre dans les locaux de la CFE-CGC. Les jeunes demandent une participation par visioconférence, un lien leur sera envoyé.

Note sur l'ASH

Solidaires a envoyé un projet de note pédagogique faisant le point sur l'ASH. Ce projet suscite des échanges.

FO souhaite que l'on fasse attention à ne pas sembler remettre en cause le principe de l'obligation alimentaire. Lorsqu'une prestation est soumise à récupération sur l'héritage, elle est moins demandée. Dans la branche famille, nous rencontrons la situation des pensions alimentaires non payées. Il faudrait créer un fonds pour amortir le choc et payer à la place d'une personne qui ne le peut pas. Pour un grand nombre de personnes, entrer en Ehpad signifie vendre sa maison pour payer l'EHPAD.

L'UNRPA informe que le département de l'Yonne ne parle pas de l'ASH dans les aides possibles. Le reste à charge devrait être payé par la pension. Les grands groupes pratiquent des tarifs injustifiés des Ehpad, les Ehpad publics sont deux fois moins chers. Le schéma du HCFEA, très clair, montre que les plus pauvres ont plus de reste à charge à payer.

services publics de proximité et agir avec l'inter-syndicale nationale pour une autre réforme des retraites.

- Des conférences de presse se tiendront à tous les niveaux, notamment dans les départements qui informeront par ailleurs de leurs actions locales. La conférence de presse nationale à Paris aura lieu le lundi 9 janvier 2023 à 11 h dans les locaux de FO.

Décision :

- Le projet de note est adopté. Solidaires ajoute une légende et envoie le texte définitif qui sera diffusé aux équipes.

Sur proposition de Solidaires, il est admis que les organisations qui ont une organisation de jeunes en leur sein, l'invitent, pas pour le 14, mais pour la suite.

La FSU cite l'étude du HCFEA qui indique que le prix du repas est plus cher dans le privé que le public, alors qu'une enquête révèle des cas de dénutrition. Le non-recours aux aides retombe sur les enfants.

La FGR-FP note que la courbe des tarifs augmente et que celle des pensions baisse, ce qui interpelle sur la limite du recours à l'ASH et à l'obligation alimentaire, dans une période de paupérisation des retraités·e·s. Nous devons avancer des pistes face à cette perversion du système, l'ASH devient un moyen de faire du profit au lieu de prendre en charge la personne.

La CFTC rappelle que les départements ne demandent pas la même obligation alimentaire, il faudrait une règle nationale. Elle signale qu'aller à l'hôpital coûte cher à une personne en Ehpad car elle doit payer l'hôpital et une carence de 3 jours à l'Ehpad ; cela incite l'Ehpad à envoyer à l'hôpital, il reçoit de l'argent mais n'a pas de dépense correspondante.

La personne doit conserver une somme pour le coiffeur, ... cette somme ne doit pas être reprise à son décès si elle n'est pas dépensée.

Solidaires rappelle que la note a pour objectif de faire le point sur la question. Dans l'histoire, pendant des siècles, la personne âgée était prise en charge par la famille, puis par l'église, les communes. Le progrès social s'est souvent fait en remplaçant une solidarité familiale par une prise en charge collective ; ce qui signifie qu'il y a un rétrécissement lent de l'application de l'obligation alimentaire résultant des articles 205 à 211 du Code civil. Beaucoup plus récemment, en 1997, quand a été créée la Prestation Spécifique Dépendance, elle était, sous certaines conditions, récupérable sur succession. Ce qui a été supprimé en 2001 avec la création de l'APA. On pourrait voir comment la collectivité pourrait prendre en charge le reste à charge en Ehpad.

Le HCFEA

Le HCFEA se réunit le 15 décembre et a envoyé un programme de travail pour 2023 :

A - Sujets sur la perte d'autonomie

- Les besoins de l'autonomie et la comparaison France, Allemagne, Suède - 1er semestre 2023
- Note sur l'historique des plafonds APA
- Note reste à charge - 1^{er} semestre 2023
- Poursuite des travaux sur l'habitat tiers
- Avis et note sur les réformes de concours envisagées en 2023

B - Un sujet sur l'organisation des soins aux personnes âgées et articulation sanitaire et social

Au sujet du non-recours, une séance du COR s'est penchée sur la pauvreté des personnes âgées. Le non-recours concerne de nombreux domaines, c'est un problème national, continu, qui est intégré dans les budgets. Une campagne publique devrait vulgariser les aides, comme cela se fait pour la vaccination.

Comment travailler ensemble ? Jusqu'où harmonise-t-on au niveau national ?

Décisions :

- Cette note a pour objectif de faire le point entre nous sur cette question et d'essayer de parvenir à des revendications communes.
- Solidaires pilote un groupe de travail d'une ou deux personnes par organisation qui est chargé de finaliser la note. Un courriel sera envoyé par Solidaires à chaque structure pour recueillir les inscriptions.

C - Autres sujets pour un démarrage au second semestre 2023

- Comportements conjugaux et configurations familiales chez les seniors
- En fonction des résultats du CNR bien vieillir

D) Sujet évoqué mais non conservé à ce stade pour 2023

- Vieillir en prison

Nous constatons que le CNR reprend les dossiers et les rapports dont le HCFEA était chargé, ce qui lui fait perdre ainsi de son rôle. De même, dans les départements, les CDCA perdent leurs pouvoirs et passent après d'autres instances ou de collectifs de citoyens ad hoc.

Prochaine réunion : mercredi 4 janvier à 9 h 30 au local de la FGR-FP